

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

centre d'information
et d'orientation
Bellegarde
Pays de Gex



RÉUNION D'INFORMATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2^{DE} :

NOUVEAU BACCALAURÉAT

Voies générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

LE NOUVEAU BACCALAURÉAT

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale (54h/an)
 - Deux professeurs principaux en terminale
 - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LE CONTRÔLE CONTINU DANS LE NOUVEAU BACCALAUREAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

L'orientation en 2^{de} générale et technologique

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
 - Vers une série de la **voie technologique**
 - ou
 - En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE

- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève doit formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

<http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

2019/2020

SECONDES PREMIÈRES

onisep MON ORIENTATION EN LIGNE

5 ÉTAPES À LA CARTE POUR CONSTRUIRE MON AVENIR AU LYCÉE



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

Je construis mon parcours au lycée

- ➔ Les enseignements au lycée
- ➔ Les épreuves du baccalauréat
- ➔ Calendrier des étapes clés
- ➔ Aide à l'orientation
- ➔ **HORIZONS21**
- ➔ Les enseignements de spécialité près de chez vous



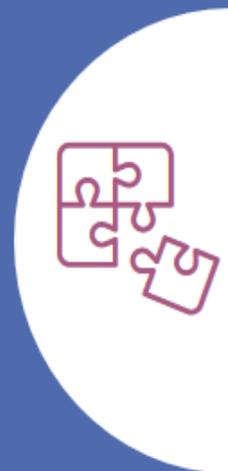
J'explore le monde économique et professionnel



Je découvre l'enseignement supérieur



Je précise mes choix



Je passe à l'action



LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

* *voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Voie générale

La première et la terminale



Les élèves de la voie générale suivent des enseignements communs :

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :



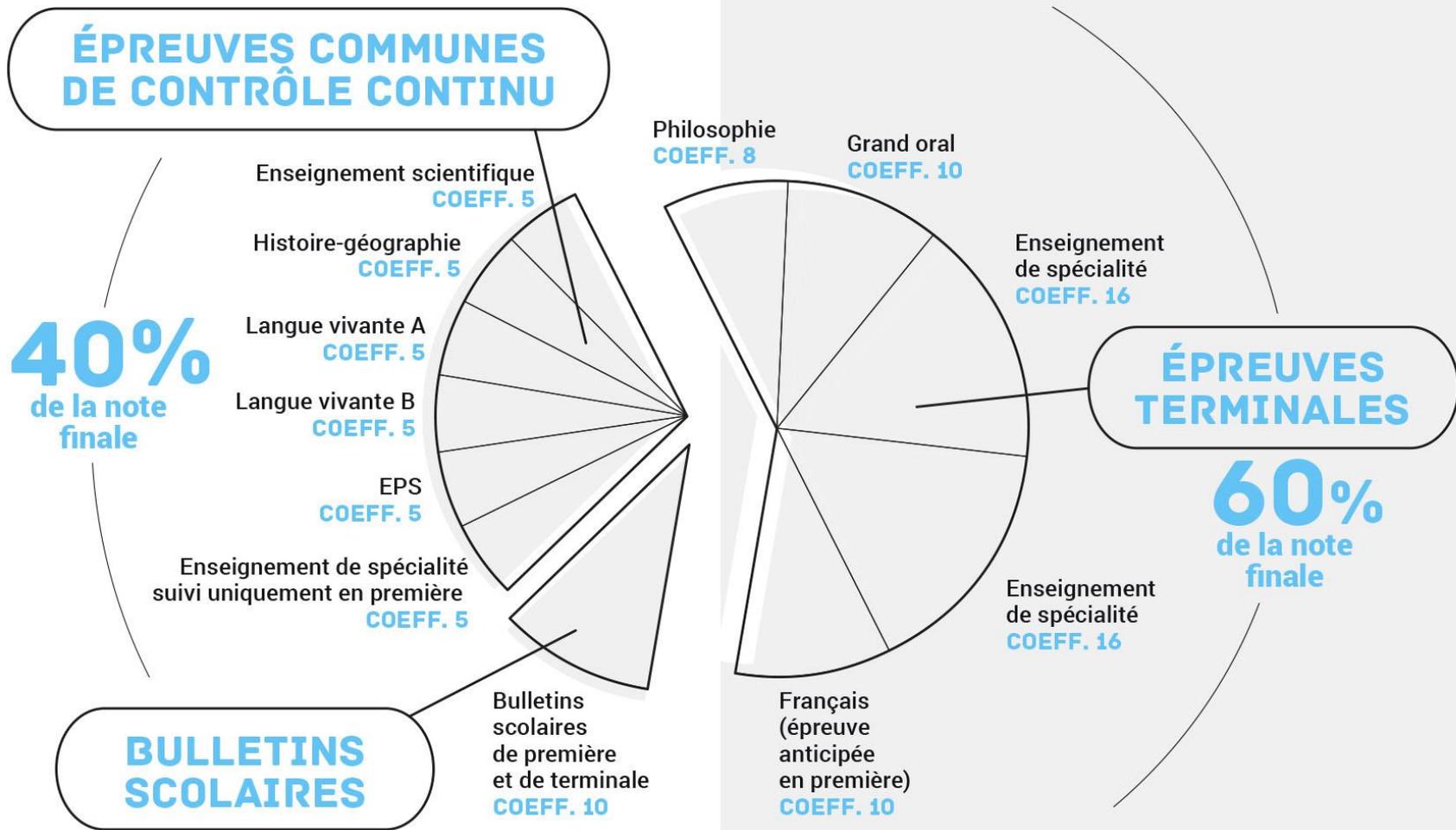
Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première		Terminale	
ARTS	4 h	4 h	6 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	4 h	6 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	4 h	6 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	4 h	6 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	4 h	6 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	4 h	6 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	4 h	6 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	4 h	6 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	4 h	6 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	4 h	6 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	4 h	6 h **	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	4 h	6 h	6 h
	12 h		12 h	

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

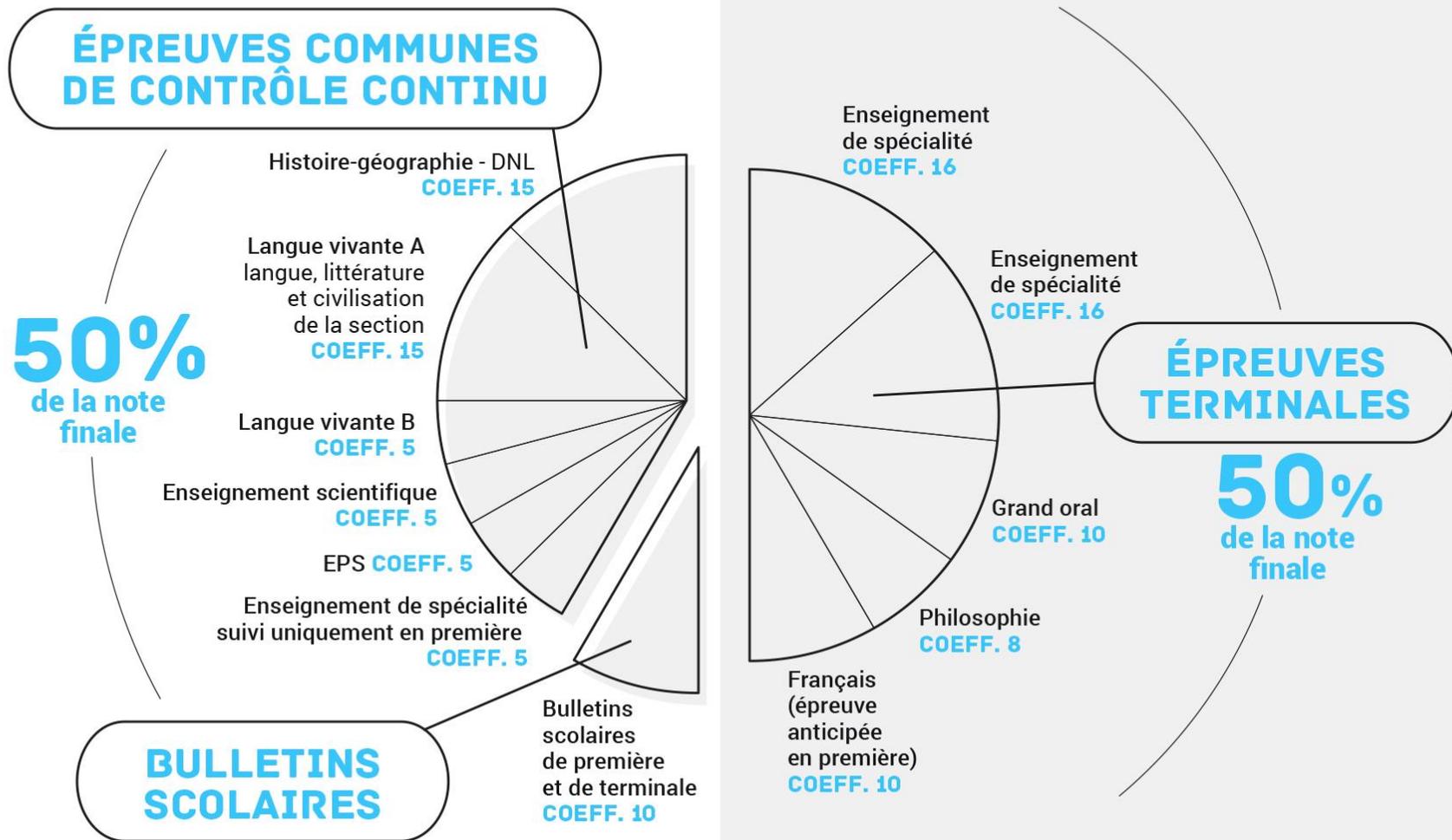
** Avec un complément de 2 h en physique

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES

avec une discipline non linguistique, hors section chinoise



LES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- Les épreuves communes de contrôle continu portent sur :
 - les enseignements communs : enseignement scientifique (voie générale) et mathématiques (voie technologique), histoire-géographie, LVA et B
 - et la spécialité qui ne sera pas poursuivie en Terminale
- 3 séries d'épreuves communes de contrôle continu sont prévues
 - 2 en classe de 1^{re} ;
 - 1 en Terminale.
- Chaque série d'épreuves porte sur la partie du programme qui a été précédemment étudiée.
- Les épreuves de contrôle continu durent deux heures, sauf pour les langues vivantes A et B - L'EPS est évalué tout au long de l'année de Terminale.
- La note pour chaque enseignement est la moyenne des notes obtenues aux épreuves.

ORGANISATION DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- En décembre, l'élève de 1^{re} valide son inscription au baccalauréat selon des modalités précisées par le chef d'établissement et choisit les langues qu'il passera en LVA et LVB.
- Pour chaque épreuve de contrôle continu, l'élève reçoit une convocation au moins 8 jours avant la date de l'épreuve
 - En cas d'absence pour raison de force majeure, une épreuve de remplacement sera organisée par l'établissement.
 - Par contre, en cas d'absence sans justificatif ou hors cause de force majeure, une note de zéro sera attribuée pour l'épreuve.
- Les élèves passent les épreuves communes de contrôle continu, soit dans leur lycée, soit dans un établissement proche si leur organisation est mutualisée entre établissements.

CALENDRIER DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU – VOIE GÉNÉRALE

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie 				
	LVA et LVB 				
	Enseignement scientifique 				
	Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1 ^{er}			EPS 	
			Tout au long de l'année		



Durée des épreuves :

2 H*



Dates fixées par l'établissement

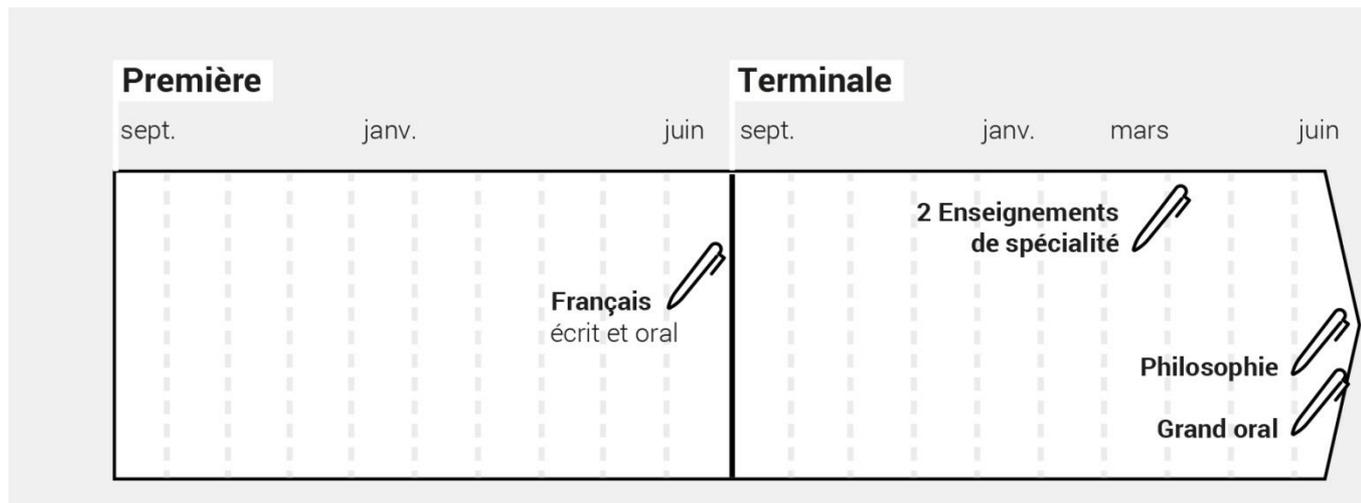


Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

*Sauf : **LVA et LVB** : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites d'1 h ;
 au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites d'1 h 30 ;
 au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites de 2 h
 et épreuves orales de 10 min.

Spécialité arts : oral de 30 min

CALENDRIER DES ÉPREUVES TERMINALES



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Voie technologique

La première et la terminale



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

A LA RENTRÉE 2019 :

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

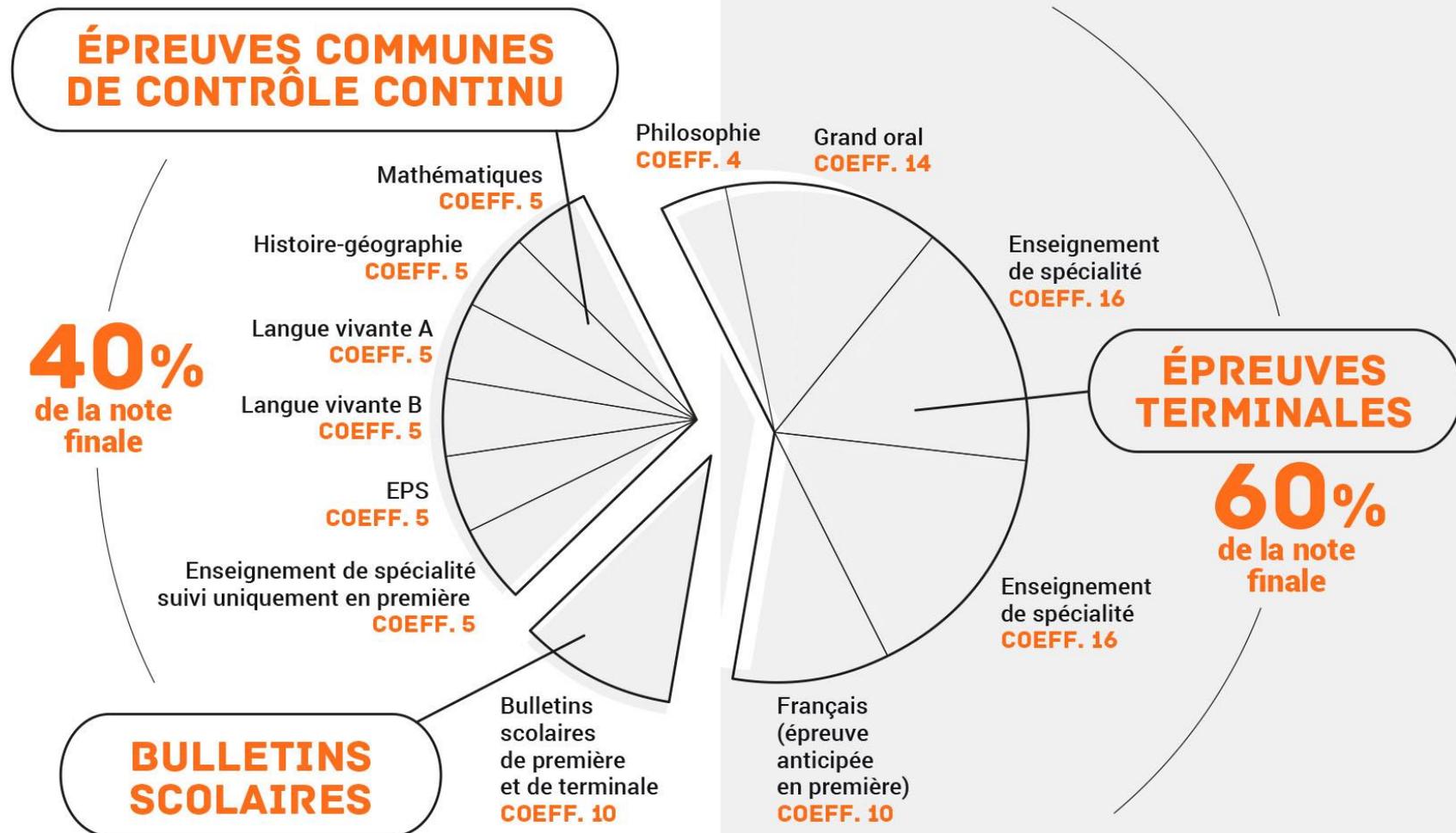
- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



CALENDRIER DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU – VOIE TECHNOLOGIQUE

Première

1^{er} trimestre

2^e trimestre

3^e trimestre

Histoire-géographie 

LVA et LVB 

Mathématiques 

Enseignement de spécialité suivi en 1^{re} uniquement 

Terminale

1^{er} trimestre

2^e trimestre

3^e trimestre

EPS 
Tout au long de l'année



Durée des épreuves :

2 H*



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

*Sauf : **LVA et LVB** : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites de 2 h
et épreuves orales de 10 min.

Spécialité innovation technologique (STIDD) : oral de 20 min.

Spécialité sciences de gestion et numérique (STMG) : oral de 20 min.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

POUR ALLER PLUS LOIN



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.

Vous êtes actuellement en classe de...

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique

HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Retour à l'accueil vous êtes en **seconde générale et technologique** vous voulez poursuivre en **voie générale**

COMMENT CA MARCHE ?

*Testez vos combinaisons
en sélectionnant 3 enseignements de spécialité*

- Arts
- Biologie-écologie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

*Découvrez les univers formations et les métiers qui s'offrent à
vous en cliquant sur les +*

- Arts et industries culturelles
- Droit et sciences politiques
- Informatique, mathématiques et numérique
- Lettres, langues et communication
- Santé
- Sciences du vivant et géosciences
- Sciences économiques et de gestion
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques

FAIRE UNE NOUVELLE SIMULATION

HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Retour à l'accueil vous êtes en **seconde générale et technologique** vous voulez poursuivre en **voie générale**

COMMENT CA MARCHE ?

*Testez vos combinaisons
en sélectionnant 3 enseignements de spécialité*

- Arts
- Biologie-écologie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

*Découvrez les univers formations et les métiers qui s'offrent à
vous en cliquant sur les +*

- Arts et industries culturelles
- Droit et sciences politiques
- Informatique, mathématiques et numérique
- Lettres, langues et communication
- Santé
- Sciences du vivant et géosciences
- Sciences économiques et de gestion
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques



FAIRE UNE NOUVELLE SIMULATION

RENCONTRER LES PSY-EN DU CIO AU LYCÉE

LAURIE CHANTREAU, CÉDRIC RASSER, JULIE MOLARD

LE CAHIER DE RENDEZ-VOUS SE TROUVE AU CDI

Sur le site de Ferney-Voltaire:

Les lundi, mardi après-midi et jeudi matin.

Sur le site de St Genis-Pouilly:

Les mardi après-midi et jeudi

Au CIO:

Permanences téléphoniques et accueil du public du lundi au vendredi et pendant les congés scolaires de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

12 rue Joliot Curie B.P. 612
01206 Bellegarde sur Valserine

 04 50 56 06 13 cio-bellegarde@ac-lyon.fr



ANNEXES

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES

■ Physique chimie

L'enseignement de spécialité propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes « **Organisation et transformations de la matière** », « **Mouvement et interactions** », « **L'énergie : conversions et transferts** » et « **Ondes et signaux** ». Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

■ Biologie écologie (uniquement dans les lycées agricoles)

L'objectif de cette spécialité est de participer à la construction d'une culture scientifique solide, à la formation de l'esprit critique et de préparer aux études supérieures dans les domaines de **l'agronomie, de l'écologie, de la santé humaine et animale, du sport**. Le programme s'articule autour **d'enjeux environnementaux** : ressources, biodiversité, écosystèmes, climat, et **d'enjeux de santé publique** : alimentation, environnement, activité physique, comportement à risque, patrimoine génétique.

■ Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des **concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique**. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

■ Sciences de l'ingénieur

L'enseignement de spécialité Sciences de l'ingénieur propose aux élèves de découvrir les **notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique**. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus aux sciences physiques. Le programme introduit la **notion de design** qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.

■ SVT

L'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « **La Terre, la vie et l'organisation du vivant** », « **Les enjeux planétaires contemporains** » et « **Le corps humain et la santé** ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une **meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme**, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

■ Numérique et sciences informatiques

L'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec **l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation**. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

■ Maths

L'enseignement de spécialité de mathématiques (classe de première, voie générale), permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « **Algèbre** », « **Analyse** », « **Géométrie** », « **Probabilités et statistique** » et « **Algorithmique et programmation** ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

■ Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

La spécialité Littérature, langues et cultures de l'Antiquité propose d'étudier de manière approfondie **la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine** en les mettant constamment en regard avec notre monde contemporain. Cette spécialité se fonde sur la lecture et la découverte de nombreux textes, en langue ancienne et en traduction, qui servent de supports à l'apprentissage du latin ou du grec. Le thème central, « Vivre dans la cité », est décliné à travers l'étude des rapports entre hommes et femmes, des formes de la justice et de la place des dieux.

■ Langues, littératures et cultures étrangères

L'enseignement de spécialité en langues, littératures et cultures étrangères (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant **consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère** (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (oeuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques, etc.), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).

■ Humanités, littérature et philosophie

La spécialité Humanités, littérature et philosophie propose l'étude de **la littérature et de la philosophie de toutes les époques** par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, **depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours** : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

■ Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques

La spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques propose des clés de compréhension du **monde contemporain** par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

ARTS : HISTOIRE DES ARTS, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES, ARTS DU SPECTACLE, ETC.

- **Cinéma-audiovisuel** : l'enseignement de spécialité de cinéma-audiovisuel propose aux élèves une formation **aux formes les plus larges de la création en images et en sons**, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.).
- **Histoire des arts** : l'enseignement de spécialité d'histoire des arts propose aux élèves **un panorama des formes de création artistique** et s'attache à étudier leur contexte de création, quelles que soient leur époque et leur origine géographique. Cet enseignement a pour objectif de dispenser des clés d'analyse pour l'approche et la compréhension des arts plastiques, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, de l'architecture, etc..

- **Théâtre** : l'enseignement de spécialité de théâtre propose d'**associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale**. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.
- **Musique** : l'enseignement de spécialité de musique (classe de première, voie générale) développe les compétences fondamentales nécessaires à **l'expression musicale individuelle et collective**. Les élèves acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs.

- **Arts du cirque** : l'enseignement de spécialité Arts du cirque articule la pratique approfondie des disciplines de cirque, le développement d'une créativité sensible et la construction d'une culture essentielle pour l'analyse critique des œuvres circassiennes.
- **Danse** : l'enseignement de spécialité Danse associe l'acquisition d'une **culture artistique vivante et ambitieuse, et la pratique artistique qui amène l'élève à conduire un travail chorégraphique personnel.**
- **Arts plastiques** : l'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une **pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse.** Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.